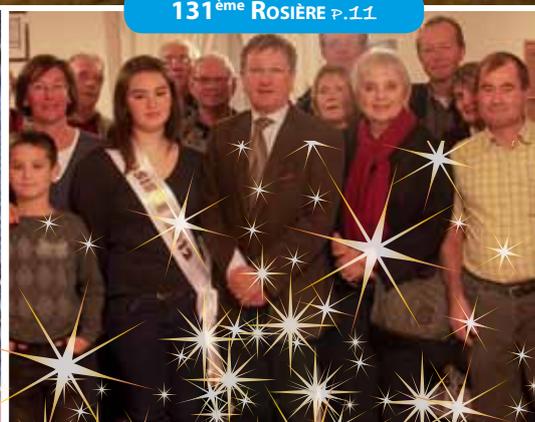


Bonnes fêtes de fin d'année

INFOS MUNICIPALES P.4

131^{ème} ROSIÈRE P.11

INTERCOMMUNALITÉ P.13



propose une

A

ide au permis
de conduire



Pour les jeunes de 16 à 25 ans
et pour les demandeurs d'emploi
résidant à Mehun-sur-Yèvre

Renseignements :

Service emploi 02 48 57 06 24





**Chères Mehunoises,
Chers Mehunois,**

L'année passée et celles qui l'ont précédée, constitueront une période d'inquiétude sociale grave dans l'histoire du monde, de l'Europe, et de notre pays.

Après une première crise soudaine, causée par les outrances financières d'un capitalisme incontrôlé, est venue une seconde crise annoncée : celle engendrée par l'irresponsabilité des Etats.

Depuis presque 40 ans, négligeant toutes les prévisions à moyen terme ou à long terme, chaque gouvernement quel qu'il soit a laissé au suivant le soin d'assumer les conséquences d'un endettement croissant devenu finalement économiquement insupportable.

Celui-ci est aujourd'hui effrayant : 1 600 milliards d'euro !

Cette fuite en avant est inexorablement terminée.

Si l'amertume que nous ressentons à l'évocation des erreurs commises par nos responsables politiques au cours des dernières années est légitime, nous autres, citoyens avons également notre part de responsabilité pour avoir toujours préféré entendre les promesses (pourtant souvent si peu crédibles !) qu'écouter la raison.

Lorsque cette époque très difficile sera passée, il faut espérer que nous n'oublierons pas que :

- seule une économie qui produit des richesses permet d'en partager
- seule une gestion réaliste de ces richesses engendre le progrès social
- seule une protection prudente de ce progrès social assure le maintien de ses acquis.

Tous les efforts qui vont être demandés dans les mois à venir par l'État ne doivent pas être annihilés par les décisions unilatérales des collectivités locales.

Pour cette raison, au niveau de notre commune, je veillerai à ce que notre endettement⁽¹⁾ et notre fiscalité des ménages⁽²⁾, bien inférieurs à de très

nombreuses villes comparables, continuent à être maîtrisés.

Ainsi, seront maintenus :

- Tous les services à la population, en particulier ceux qui favorisent la solidarité entre les générations.
- Toutes les aides aux associations qui œuvrent pour le bien commun.

Tous les travaux et investissements concerneront l'intérêt général primordial.

Ils iront au train que nos ressources permettront... et pas plus vite !

Au sein de notre cité, entre nous, nous donnerons l'exemple.

Que les fêtes de fin d'année constituent pour vous une trêve durant laquelle vous pourrez pleinement goûter au bonheur que procurent la famille, l'amitié et la fraternité.

Que l'année nouvelle chasse les démagogues de tous poils pour qu'elle nous mène rassemblés, clairvoyants et justes vers un avenir reconstruit.

Et qu'elle vous offre de nombreux heureux jours auprès de ceux qui vous sont chers.

François PILLET
Maire, Sénateur du Cher

(1) 543€ / hab. en 2010 (923€ au niveau national en 2009)

(2) Taxe d'habitation :

104€ / hab. en 2010 (157€ au niveau national en 2009)

Taxe foncière sur les propriétés bâties :

163€ / hab. en 2010 (211€ au niveau national en 2009)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties :

4€ / hab. en 2010 (7€ au niveau national en 2009)



MEHUNMAG N°40 DÉCEMBRE 2011

Directrice de la publication : Elisabeth Mathieu

Conception : Christophe Ogoudjian

0248570877 ; dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr

Impression : CIA Bourgogne

Crédits Photos : Mairie de Mehun-sur-Yèvre ; Fotolia

Dépôt légal à parution

www.ville-mehun-sur-yevre.fr





■ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections présidentielles auront lieu le 22 avril et le 6 mai 2012 et les élections législatives les 10 et 17 juin 2012.

Pour pouvoir voter si vous avez déménagé ou si vous arrivez à Mehun-sur-Yèvre inscrivez-vous en ligne ou présentez-vous à la Mairie, muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité en cours de validité pour faire votre changement d'adresse ou procéder à votre inscription sur la liste électorale, **au plus tard le 31 décembre 2011.**

A savoir : le service "élections" sera ouvert le samedi 31 décembre de 9h à 12h



■ AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis de conduire facilite la mobilité. Il est ainsi un atout indispensable dans une démarche d'accès à l'emploi ou à la formation. De plus son obtention, notamment sa préparation par la conduite

accompagnée favorise l'appréhension et l'application des règles de la sécurité routière.

Toutefois et compte tenu de son coût, il est, pour certaines personnes, difficile voire impossible de financer cet apprentissage dans sa totalité.

Dans ce contexte, la municipalité souhaite soutenir et faciliter l'obtention du permis par la mise en place d'une aide spécifique « l'aide municipale au permis de conduire B/VL ».

Cette aide est destinée au financement d'une inscription à une formation à la conduite payante, délivrée par un établissement agréé d'enseignement de la conduite, en vue d'une première obtention du permis de conduire de catégorie B.

Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans quelle que soit leur situation (possibilité de cumuler avec d'autres aides), aux demandeurs d'emploi et aux personnes en insertion professionnelle.

L'aide accordée est versée lorsque le bénéficiaire a obtenu son code.

Son montant est calculé en fonction du quotient familial et il ne peut être attribuée qu'une seule fois.

Enfin, l'aide ne peut pas être sollicitée dans le cadre d'une nouvelle présentation à un examen suite à une perte du permis de conduire et ce, quel qu'en soit le motif.

A savoir : le cumul possible des aides ne peut financer le permis en totalité. 10% du montant reste dans tous les cas à la charge du demandeur.

Renseignements et retrait des dossiers : Service emploi, place Jean Manceau, tél. : 02 48 57 06 24

■ DONS AU PROFIT DU CCAS

Le Maire, François PILLET, Président du CCAS, et Annie VAN DE WALLE,

Vice-présidente, vous rappellent que les dons au profit du CCAS sont possibles.

Ceux-ci peuvent être effectués par chèque ou en espèces déposés au guichet du CCAS.

Il vous sera remis ou envoyé un certificat de déductibilité fiscale.



■ FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

La mairie vous informe de la fermeture des services municipaux à l'occasion des fêtes de fin d'année :

- **Mairie :** le samedi 24 décembre, le lundi 26 décembre matin, le lundi 2 janvier matin

- **C.C.A.S. et Service emploi :** le lundi 26 décembre matin et le lundi 2 janvier matin

- **Bibliothèque Alain Fournier :** du jeudi 22 décembre à 12h au mardi 3 janvier à 9h

- **Office Municipal de Tourisme :** du 22 décembre au 4 janvier à 10h

- **Enfance/jeunesse :** du 19 décembre au lundi 2 janvier inclus (permanence du secrétariat jusqu'au 23 décembre)

- **Structure multi-accueil « A Petits Pas » :** du 26 décembre au 1^{er} janvier

- **Déchetterie :** le samedi 24 et le samedi 31 décembre



■ DEUX MÉDAILLES DE LA VILLE

Les 15 et 19 octobre, M. Jack MIMAULT et M. Bruno DI NALLO ont reçu la médaille de la ville.

Celle-ci est décernée, depuis 1991, aux personnes qui ont contribué au développement de la ville et à mettre en valeur son image et auxquels les Mehunois veulent témoigner leur considération.



JACK MIMAULT

C'est au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le samedi 15 octobre que M. Jack MIMAULT a reçu la 13^{ème} médaille de la ville pour son investissement au service de la ville et des Mehunois durant plusieurs années.



M. le Maire a rappelé l'engagement de M. Jack MIMAULT qui a été Conseiller Municipal de 1977 à 1983 puis Maire-adjoint de 1983 à 2001 en charge des affaires culturelles

et a été à l'initiative de la construction du Pôle de la Porcelaine auprès de M. Jean MANCEAU, Maire de l'époque.

Il a activement contribué au développement de l'école de musique dont il fut l'un des membres actifs dès sa création.

M. François PILLET a spécialement insisté sur l'engagement de M. Jack MIMAULT pour valoriser l'image de Mehun-sur-Yèvre à l'extérieur. Plus particulièrement, il a été jusqu'en 2011 représentant de la commune à l'Association des Villes Johanniques mais il a surtout été à l'origine de la création du jumelage avec la ville de Murg sur Baden dont il fut le premier Président avant de « passer la main » à M. Philippe HUBERT.

C'est ce dynamisme et cet investissement personnel

que M. le Maire a voulu, au nom de la ville de Mehun, récompenser en attribuant à M. Jack MIMAULT cette médaille en présence de nombreuses personnalités dont M. Adrian SCHMIDLE, Maire de Murg sur Baden et de M. Heinz-Jörg KÜSPERT, Président du Comité de jumelage de Murg sur Baden qui ont également chaleureusement félicité M. Jack MIMAULT pour les bonnes relations et les échanges amicaux entre les deux communes.

BRUNO DI NALLO

Le mercredi 19 octobre, M. Bruno DI NALLO, ancien principal du collège Irène Joliot-Curie, est le premier enseignant Mehunois à recevoir la médaille de la ville.

Elle couronne le travail accompli au collège de Mehun : développement des activités sportives (handball, football, basketball), mise en place d'actions culturelles. M. DI NALLO a notamment créé la classe orchestre, permettant aux élèves de pratiquer un instrument de musique au sein d'une formation musicale. Il a également développé, en partenariat avec le service jeunesse municipal, des actions contre les addictions avec en particulier la création d'un film avec les élèves.



François PILLET,

Maire de Mehun-sur-Yèvre,

Sénateur du Cher

et le **Conseil municipal**

vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et seraient heureux de retrouver tous les Mehunois

lors de la **cérémonie des vœux**

qui se déroulera le **13 janvier 2012 à 19h,**

au centre socioculturel André Malraux.

■ RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ALAIN FOURNIER

Après de nombreux contretemps, les travaux intérieurs de la bibliothèque municipale sont sur le point de se terminer.

La consolidation des poutres soutenant le premier étage et la suppression de cloisons inutiles offrent un espace tout différent aux lecteurs.

Le rez-de-chaussée réservé aux adultes est plus aéré. Le choix des tons jaunes et orangés dominants crée une ambiance chaleureuse et accueillante.

Un ascenseur dessert le premier étage entièrement ouvert et consacré aux jeunes, enfants et adolescents. Un espace réservé uniquement à l'heure du conte, plusieurs petits coins «lecture» sont disséminés, le tout dans des coloris de vert et de mauve.

Tous les travaux de plomberie, chauffage, menuiserie etc... seront finis d'ici la fin de l'année.

Il restera pour le début de l'année de 2012 à traiter les espaces extérieurs avec un nettoyage des façades, un aménagement de la cour pour une entrée plus aisée des poussettes et des personnes à mobilité réduite et à créer des espaces verts pour un accueil agréable.



■ RUE EMILE BURIEAU

Les travaux d'assainissement et de réfection de la couche de roulement initialement prévus pour une durée de cinq semaines ont pu être réalisés en trois semaines.

Pendant toute la durée des travaux, la municipalité a maintenu au maximum l'accès à cette rue pour occasionner le moins de gêne possible aux automobilistes.

Les marquages au sol seront réalisés ultérieurement en fonction de la météo.





■ COLLECTE DE TEXTILES : UN GESTE ÉCO-CITOYEN

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Tri Sélectif des Déchets Ménagers propose dès janvier 2012, en partenariat avec "Le Relais", la collecte des textiles et vêtements usagés.

Ce service gratuit a trois fonctions : sociale, économique et environnementale.

Déposer les textiles et vêtements usagés contribue à la réinsertion professionnelle, relance le recyclage textile et enfin joue un rôle environnemental important dans la mesure où ces textiles sont ainsi déviés des circuits classiques de l'incinération ou de l'enfouissement.



Où trouver les conteneurs ?

- Déchetterie route du Paradis
- Square du 8 Mai 1945
- Parking du cimetière avenue Flandres Dunkerque
- Parking de Carrefour Market

Consignes à respecter :

- Utiliser des sacs de moins de 50 litres (afin qu'ils rentrent dans le bac de chargement)
- Veiller à toujours bien fermer les sacs
- Ne pas déposer de vêtements ou textiles en vrac ou dans des cartons
- Donner des textiles ou des vêtements propres : la présence de peinture, graisse, solvant, etc...ne permet pas leur réutilisation ou leur recyclage
- Ne pas déposer les vêtements de type « K-way » ou cirés en mauvais état qui ne peuvent pas être recyclés
- Ne pas déposer les chaussures abîmées : celles-ci doivent toujours être portables en l'état et liées par paires



Que deviendront-ils ?

- 10% seront revendus à l'unité et à bas prix en France dans des magasins du Relais
- 40% seront envoyés dans les pays en voie de développement afin d'être réutilisés
- 30% seront recyclés (laine, synthétique) aux Pays-Bas
- 5% seront utilisés en chiffon d'essuyage
- 15% seront inutilisables et donc envoyés à l'incinération

Renseignements :

Aline GERARD, Responsable technique du Service déchets - Tél. : 02.48.57.12.42 ou 06.88.74.32.41

■ COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS : DU CHANGEMENT À PARTIR DU 2 JANVIER

Suite au renouvellement du marché de collecte et de traitement des déchets ménagers et afin de bénéficier des meilleures offres pour ce service, le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Tri Sélectif des Déchets Ménagers a décidé de modifier la fréquence de ramassage dès le 2 janvier.

Le centre-ville, qui était collecté trois fois par semaine, ne le sera désormais que deux fois et tous les autres secteurs ne le seront qu'une seule fois.

Les jours de collecte sont précisés dans le communiqué joint au MehunMag.

Les deux bacs (jaune pour les déchets recyclables et gris pour les déchets ménagers) pourront être présentés à chaque passage des camions.

Il est rappelé qu'un tri performant génère une diminution des ordures ménagères résiduelles et favorise une plus grande maîtrise des coûts.



■ SEMAINE DU GOÛT

CENTRE DE LOISIRS : UN BUFFET AUX MILLE SAVEURS

Le mercredi 19 octobre, les enfants âgés de 3 à 11 ans, fréquentant l'accueil de loisirs, ont confectionné un goûter sucré/salé sous forme de buffet.



Avant de passer à la dégustation, les plus petits ont décoré des pailles, participé à un rallye cuisine pendant que les plus grands dressaient le buffet (pliage de serviettes, fabrication de photophores).

L'objectif de cette activité était de faire participer les enfants à l'élaboration de mets et à la décoration de la table pour leur donner ensuite envie de découvrir des saveurs inhabituelles.

Ils ont ainsi goûté à différents pains (seigle, complet, noix, figes...), confitures (châtaigne, figue, rhubarbe...), fromages (chèvre, brebis...), fruits exotiques, jus de fruits (tomate, carotte, goyave, litchi).

L'ÉCOLE JULES FERRY AU RESTAURANT

Le 13 octobre, les élèves de Moyenne et Grande Sections de l'école maternelle Jules Ferry étaient invités au restaurant «Aux G.E.» par Sylvaine et Christian CHESNAIS.

Christian CHESNAIS avait élaboré son menu autour du thème de la pomme, abordé auparavant à l'école.

Au menu : salade d'endives, pommes et noix ; volaille fermière de la vallée d'Auge accompagnée de pommes, de champignons, de carottes, de courgettes, de navets et d'une purée de patates douces ; et pour le dessert : déclinaison aux pommes.

Après avoir visité la cuisine et découvert les ingrédients avant leur cuisson, les enfants se sont installés comme des grands pour goûter aux différents plats.

Les assiettes se sont vidées à toute vitesse, surtout celles contenant les desserts !!!

Tous sont repartis ravis de cette expérience culinaire.



■ DRÔLES DE ZÈBRES À L'ESPACE LOISIRS

Dans le cadre de ses actions environnementales, le Centre de loisirs municipal a organisé, lors des vacances de la Toussaint, un spectacle " Le p'tit Nono".

Ce spectacle musical, écrit par la compagnie "Drôles de zèbres", plein de couleurs et de gaieté, a enchanté les enfants.

En prenant le parti de la fête, les deux zèbres ont entraîné le jeune public dans leur univers musical actuel et métissé avec des chansons qui parlent d'écologie mais aussi de tolérance. Un spectacle dynamique, festif, tonique, interactif, d'une énergie débordante.

Chaque chanson était introduite par un petit sketch où les musiciens ont fait intervenir les enfants avec des devinettes, des reprises de chansons, des chorégraphies et bien d'autres choses encore...

Le spectacle s'est terminé par une farandole.





■ FORUM « DÉCOUVERTE DES MÉTIERS »

Le forum «Découverte des métiers» s'est déroulé le 22 novembre 2011 au centre socioculturel à l'initiative du service emploi municipal et de l'antenne de Mehun de la Mission Locale.

Ce forum a permis aux collégiens, lycéens, personnes en recherche d'emploi ou de réorientation professionnelle auxquels il

s'adressait plus particulièrement, de rencontrer des employeurs et les principaux acteurs locaux de l'orientation, de la formation et de l'emploi : AFPA de Bourges, GRETA du Cher, ECF Vierzon, ERTS, CFAI Centre, CFA, Compagnons du Devoir, CCI, Chambre des métiers, CIO de Vierzon, CIRCFA, Mission locale, Service Emploi.

Durant tout l'après-midi, les visiteurs ont ainsi pu échanger avec des professionnels de différents métiers fiers de partager leur travail, leur expérience et de donner des conseils.

Les collégiens de Mehun se sont rendus nombreux à ce salon pour recueillir des informations utiles pour leur orientation et pour les guider dans leur choix.

Etaient présents : M. DOUGY, boucher ; M^{me} Nicolas et M^{lle} PAPELOUP, assistantes sociales ; M^{me} JAMOT et M^{me} BOILLOT, assurance MMA ; M. BORREGO et M. BONDONNEAU, Crédit Agricole ; M. FAVIERE, plombier ;



M. CAMUS, horticulteur, espaces verts ; M^{me} RODIER, animatrice ; M^{me} BOUCHONNET, aide à domicile ;

M^{me} LEBRETON, conseillère en économie sociale et familiale ; M. MAUSSION et M. JEANJEAN, industriels CHC ; M. COQUILLAT, ingénieur ; M. COURTOIS, vétérinaire ; M^{me} GAUTIER, directrice de l'EHPAD de Mehun ; M^{me} DODIN, Alise BTP ; la Gendarmerie Nationale ; la Marine Nationale ; l'Armée de Terre ; l'Armée de l'Air et la Police Nationale.

M. Jean-Baptiste COURTOIS, Maire-adjoint délégué à l'emploi et Vice-président de la Mission Locale a souligné la

remarquable implication des professionnels locaux dans cette démarche d'orientation en partageant avec les jeunes leur expérience et en les conseillant sur les modalités de recrutement.



Lors de son intervention M^{me} Elisabeth MATHIEU, Maire-adjointe déléguée à la vie économique et à l'artisanat a félicité Marion GUEGUEN, jeune mehunoise médaille d'argent et médaille de bronze dans deux disciplines au championnat du monde de coiffure en 2010. Un bel exemple de réussite après une formation par apprentissage !

■ ARBRE DE NOËL DES ÉCOLES MATERNELLES

Samedi 3 décembre, toutes les écoles maternelles de la ville étaient réunies au centre socioculturel André Malraux pour participer à la fête de Noël offerte par la municipalité.

Après le spectacle adapté du Petit Chaperon Rouge et mis en scène par Bernard CERRONE et le Groupe Artistique Mehunois, le père Noël est arrivé avec sa hotte bien garnie :

- pour les petites sections : des voitures et des dinettes
- pour les moyennes sections : des jeux de loto alphabet
- pour les grandes sections : des livres ardoises magiques



■ CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE ET REMISE DES DIPLÔMES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Samedi 26 novembre, l'Ecole municipale de musique a organisé un concert à l'occasion de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Au programme : des oeuvres de Vivaldi, Strauss, Jim Parker... par l'ensemble vocal, le quatuor vocal, l'ensemble de saxophones et l'orchestre junior.

Le concert qui avait débuté par la remise des diplômes aux élèves, s'est clôturé par le repas de l'amitié où chacun a apporté ses spécialités à déguster.





■ 11 NOVEMBRE : UN JOUR IMPORTANT POUR NOS ANCIENS

Dans la matinée, les anciens combattants, accompagnés de nombreux Mehunois, ont commémoré le 93^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le message du Président de la République, lu par le Maire, François PILLET, annonce que « désormais, chaque 11 novembre, tous ceux qui ont donné leur vie pour la France, que ce soit pour la défense de la patrie ou lors des opérations extérieures, seront également associés à cet hommage solennel de la Nation ».

La cérémonie s'est clôturée par la remise de la médaille commémorative avec agrafe Algérie à M. François BENEZECH et de l'insigne de porte-drapeau à M. André WALZ.



A midi, 305 Mehunois étaient conviés par le CCAS au centre socioculturel André Malraux pour le traditionnel «repas des anciens» animé par l'orchestre de Jacky GORDON.

Présidé par M. le Maire et en présence de nombreux élus, ce repas, présenté sur un cahier rappelant ceux des anciens écoliers, fut l'occasion pour les convives de se remémorer des anecdotes croustillantes.

■ SOPHIE BARILLON 131^{ème} ROSIÈRE

Lundi 21 novembre, **Sophie BARILLON** 17 ans a été élue Rosière 2012 par le Conseil municipal. Les élus se sont ensuite rendus à son domicile. Parmi eux, se trouvaient d'anciennes rosières, conseillères municipales, Sophie MALLET-JAULIN, Maryse MARGUERITAT qui, coïncidence, avait eu lors de son propre couronnement la maman de Sophie comme demoiselle d'honneur !

La mère de Joël DAGOT conseiller municipal a aussi été rosière ainsi que Mme SUREAU, mère de Christian SUREAU Président du nouveau Comité de Rosière.

C'est dans ce contexte de traditions bien ancrées que Sophie s'est présentée. Elève au lycée Jacques Coeur en sciences et techniques de laboratoires, elle souhaite poursuivre ses études dans le domaine pharmaceutique.

La lecture, la musique et la danse sont ses passions.

Elle a choisi pour marraine M^{me} Florence GESLIN du salon de coiffure « FG Coiffure ».

Le thème de sa journée de couronnement sera «voyage autour du monde», beaucoup de travail en perspective !

Elle sera couronnée le 13 mai 2012.



■ NOUVELLES ILLUMINATIONS DE NOËL

La nouveauté de cette année ce sont les lampadaires décorés le long de la RD 2076, de l'avenue de la Belle Fontaine à l'avenue du Champ de Foire. Ces 20 structures en drapeau égayent l'entrée de Mehun et incitent les personnes de passage à entrer dans la ville : encore mieux illuminée avec 600 mètres de guirlandes remplacées par de nouvelles guirlandes à ampoules LED (économie d'énergie) et des sapins « relookés » : celui situé devant la mairie, le sapin de la place de Barmont et le nouveau sapin devant la structure multi-accueil « A petits pas ».

Ce programme de rénovation et d'innovation se poursuivra l'hiver prochain afin d'embellir encore mieux Mehun.



■ 583^{ème} FOIRE DE LA SAINT-ANDRÉ

Le 26 novembre, M. le Maire et les membres du conseil municipal, ont inauguré la 583^{ème} Foire de la Saint-André. Toute la journée les visiteurs ont déambulé dans la rue Jeanne d'Arc, animée par la fanfare "Saugrenue", à la recherche de bonnes affaires ou de cadeaux originaux.

Les plus jeunes ont trouvé leur bonheur à la fête foraine, installée place du 14 Juillet et place du Général Leclerc, où de nombreux manèges les attendaient.





■ LE BON GOÛT À LA CRÈCHE/HALTE-GARDERIE

« A PETITS PAS »

Dans le cadre de la semaine du goût, le personnel de la crèche/halte-garderie "A Petits Pas" s'est mobilisé pour faire découvrir aux tous petits les goûts et les saveurs.

Ils ont confectionné des brochettes de fruits, des roses des sables et des verrines.

Un travail d'autant plus délicat qu'il fallait arriver à terminer ces recettes avant qu'ils n'aient mangé les ingrédients !



■ SIGNATURE DE L'AVENANT AU CONTRAT

« ENFANCE/JEUNESSE »

Mardi 8 novembre, M. Alain COQUILLAT (Président de la Communauté de Communes des Terres d'Yèvre), M. François PILLET (Maire de Mehun-sur-Yèvre, Sénateur du Cher), M. Thierry CHATELIN (Président du Conseil d'administration de la CAF) et Mme Elisabeth BASTID (Directrice de la CAF) étaient réunis pour signer une convention de partenariat pour le Lieu d'Accueil Parents-Enfants.

Ce Lieu d'Accueil Parents Enfants, mis en place en 2011 dans le cadre de la structure multi-accueil " A Petits



Pas", est une entité complémentaire des modes d'accueil traditionnels que sont la crèche ou la garderie.

Encadrés par du personnel qualifié de la structure petite enfance, parents et enfants se retrouvent autour de jeux. Les parents d'enfants entre 0 et 4 ans deviennent des acteurs incontournables de ce lieu car ils restent présents durant tout le temps d'accueil. Ils bénéficient ainsi d'un havre de paix, gratuit et sans rendez-vous où l'anonymat est respecté, sans contraintes horaires et où ils peuvent venir parler de tout, mais aussi de rien, simplement pour se reposer, se ressourcer, se rassurer, échanger.



Horaires :

- Lundi de 13h30 à 17h30 à Allouis Saint-Jean (structure petite enfance) 26 rue du Chemin Vert
Tél. : 02 48 57 10 11

- Jeudi de 13h30 à 17h30 à Foëcy (locaux du RAM) 6 rue Cornavin
Tél. : 02 48 51 07 71

■ FÊTE DE FIN D'ANNÉE DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Début décembre, les parents et enfants fréquentant la structure multi-accueil "A Petits Pas" et le Relais Assistants Maternels ont partagé un moment plein de charme et de fraîcheur avec le spectacle "Plume qui vole" de la Compagnie des Enfants Unis.

L'animatrice a su charmer les enfants avec des percussions, du chant et de la danse afin de raconter le périple de Madame Plume.

Un moment interactif où chacun a pu essayer les instruments de musique.



Agenda des manifestations

Décembre

18 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL

Organisé par le Comité des Fêtes
9h-18h30, centre socioculturel André Malraux

31 DÉCEMBRE RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Organisé par la FNACA
20h, centre socioculturel André Malraux

Janvier

7 JANVIER RIFLES

Organisées par le Judo Club Mehun
19h, centre socioculturel André Malraux

8 JANVIER RANDONNÉES PÉDESTRES 7 ET 12 KM

Organisées par la RAMY
13h45, camping de Preuilly

9 AU 28 JANVIER EXPOSITION DE POINTS COMPTÉS PAR COLETTE WILK

Office Municipal de Tourisme

13 JANVIER CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Organisée par la municipalité
19h, centre socioculturel André Malraux

14 ET 15 JANVIER RIFLES

Organisées par le Basket Club Mehunois
20h le samedi et 14h le dimanche,
centre socioculturel André Malraux

19 JANVIER HEURE MUSICALE

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique
18h30, espace Maurice Genevoix

26 JANVIER CONSEIL MUNICIPAL

19h, salle du Conseil

27 JANVIER SOIRÉE MUSICALE DES ENSEMBLES

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique
20h30, centre socioculturel André Malraux

30 JANVIER AU 18 FÉVRIER EXPOSITION DE PEINTURES À L'HUILE PAR NICOLE ET NADIA

Office Municipal de Tourisme

Février

3 FÉVRIER COLLECTE DE SANG

Organisée par l'association pour le don
de sang bénévole
7h30-11h30, camping municipal

3 FÉVRIER CARTE BLANCHE À LA BATTERIE

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique
20h30, centre socioculturel André Malraux

4 FÉVRIER OUVERTURE DE LA PÊCHE

Organisée par Le Gardon Mehunois
Bief de la Marie

4 FÉVRIER CONCERT MYSTÈRE DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Organisé par Mille et une Notes à Mehun
20h, centre socioculturel André Malraux

11 FÉVRIER RANDONNÉES PÉDESTRES 7 ET 12 KM

Organisées par la RAMY
13h45, étang d'Allogny

19 FÉVRIER BROCANTE

Organisée par Patrimoine et Tradition 18
8h-18h, centre socioculturel André Malraux

20 FÉVRIER AU 17 MARS EXPOSITION DE DENTELLES PAR MAGALIE DEBOUDARD

Office Municipal de Tourisme

24 FÉVRIER SOIRÉE MUSICALE

Organisée par le Lions Club en partenariat
avec l'Ecole Municipale de Musique
20h30, centre socioculturel André Malraux

26 FÉVRIER CONFÉRENCE

Organisée par le Cercle Historique Mehunois
15h, espace Maurice Genevoix

Retrouvez l'agenda complet des manifestations
à l'Office Municipal de Tourisme
ou sur www.ville-mehun-sur-yevre.fr



LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE PARTAGEONS NOS PROGRÈS "

Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Dans la continuité de notre programme d'actions, notre engagement pour que la Culture soit accessible à tous se concrétise avec l'achèvement des travaux de la bibliothèque municipale Alain Fournier.

Si quelques surprises inhérentes à toutes rénovations de bâtiments anciens ont bloqué un temps l'avancement des travaux, ces derniers touchent à leur fin.

Ils vont permettre d'offrir aux Mehunois, 1^{er} trimestre 2012, une bibliothèque plus moderne, spacieuse et fonctionnelle.

Le rez-de-chaussée sera réservé aux adultes et les enfants auront tout un étage pour eux.

Pour plus de commodités, la jonction entre les deux niveaux pourra se faire par un ascenseur.

C'est quelque 20 000 ouvrages tous secteurs confondus, des revues, des CD, des DVD qui seront proposés aux lecteurs inscrits.

De même, des quotidiens pourront être lus sur place et deux postes informatiques seront à disposition du public et des étrangers à la ville pour prendre leurs contacts ou effectuer des recherches.

Tout le fond de documents sera informatisé permettant ainsi une gestion plus rapide et donc un accueil encore plus performant.

Nous espérons que cette nouvelle bibliothèque vous offrira des moments de détente et de plaisirs.

C'est encore une de nos actions concrètes.

En cette fin d'année toute notre liste vous souhaite d'excellentes fêtes et ses meilleurs vœux pour l'année 2012 à venir en ayant une pensée toute particulière pour nos concitoyens travaillant chez Pillivuyt.

François PILLET, Alain COQUILLAT, Annie VAN DE WALLE, Armand KOSZEK, Elisabeth MATHIEU, Jean-Louis SALAK, Elvire CLEMENT Jean-Baptiste COURTOIS, Gérard BOURLOT, Annie HOUARD, Michèle ANDRZEJEWSKI, Joël DAGOT, Patrick GRACZYK, Michel GIRARD, Maryse MARGUERITAT, Dominique PARTHENAY, Martine PATIN, Domingos RIBEIRO TEIXEIRA, Viviane MINOIS, Yannick DEMÉAUTIS, Sophie JAULIN, Virginie BRUNET, Arnaud CHERRIER, Ophélie GAUTIER

" CHANGEONS MEHUN ENSEMBLE "

Chers Mehunois,
chers Mehunoises,

Pendant des décennies Mehun a vécu au rythme de la porcelaine et presque exclusivement de cela. Rares étaient les familles qui n'avaient personne qui travaillait soit « à la grande boîte » soit chez Pigois soit chez Massé / Surget, ou chez un décorateur local.

Mehun, dans la région, c'était la porcelaine et la « galette aux patates » de chez Huet. Aujourd'hui les gens ne viennent plus de loin pour acheter de la galette. Quand on se promène le long du canal de Berry ce ne sont que ruines et silence là où il y avait vie et mouvement. Bien sûr les temps ont changé et il ne reste pas grand-chose de cette époque. Pour le moment c'est le dernier fleuron de la porcelaine mehunoise qui vacille une fois de plus.

Après avoir été pillé par des actionnaires pas toujours très honnêtes Pillivuyt est mise à mal par des clients peu scrupuleux qui oublient d'honorer leurs dettes. Mais ceci n'explique pas tout ! Le carnet de commandes est également au plus bas depuis quelques temps car la concurrence extrême-orientale et de centre-Europe est sévère (coût de la main-d'œuvre locale). Les conditions de vie actuelles font que les gens achètent autrement, y compris leur vaisselle.

Nous sommes de tout cœur avec les «pillivuyt » et nous

souhaitons pour la pérennisation de l'entreprise, que des actionnaires sérieux se manifestent rapidement, armés de bonnes intentions, conscients du savoir faire du personnel, et avides de redorer le blason d'une société connue à travers le monde. C'est une partie de notre patrimoine local qui est en jeu.

Il va aussi falloir se retrousser les manches et garnir nos bourses pour les années à venir car la ville à quelques factures salées en préparation!

Ca commence par la maison de santé pluridisciplinaire qui, pas encore sortie de terre, nous coûte déjà 72500 euros hors taxes en plus ! En ce qui concerne la caserne de gendarmerie que va y gagner la ville ? Des gendarmes en plus mais leur zone d'action va être agrandie en conséquence.

Autant nous sommes opposés à ces deux dossiers qui ne se justifient pas à nos yeux, autant on ne peut que souscrire à la refonte de l'usine de traitement des eaux usées. L'usine actuelle est défectueuse et sous-dimensionnée il est donc impératif de la refaire.

Les élus de l'opposition vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et espèrent que les difficultés actuelles vont laisser place à une embellie durable pour vous et vos proches. Meilleurs vœux et à l'année prochaine.

Véronique BABOIN ; Perrine BROGUY, Guy LASSAU, Bernard PETIT.



LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- Limonov d'Emmanuel CARRERE
- L'Art français de la guerre d'Alexis JENNI
- Léna de Virginie DELOFFRE
- La femme au miroir d'Eric-Emmanuel SCHMITT
- Sanctuaire du cœur de DUONG THU HUONG
- Les heures lointaines de Kate MORTON
- La chimère d'or des Borgia de Juliette BENZONI
- Retour à Killibegs de Sorj CHALANDON

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE *Une suggestion ? Une idée ? Faites-le savoir.*

Nom, Adresse :

Commentaires :



Communiquez directement avec le Maire par courriel : maire@ville-mehun-sur-yevre.fr

HISTOIRE DE BÛCHE

Avec le sapin, l'une de nos traditions les plus savoureuses autour du temps de Noël, reste aujourd'hui la bûche qui vient clore, par ses saveurs, le repas de ce jour et ces mille et un parfums se mélangent à l'idée que le moment des cadeaux approche... Pourtant, qu'elle soit au beurre ou glacée, d'où nous vient cette tradition, ce gâteau si intimement lié à nos agapes de fin d'année ?

Si l'on inscrit dans quelques "moteurs de recherches" de l'Internet bûche de Noël, des centaines de recettes, toutes plus savantes les unes que les autres, apparaissent sans qu'il soit question d'histoire et de tradition...

Ouvrons alors nos vieux grimoires :

Selon toute vraisemblance, la tradition de la bûche de Noël viendrait des coutumes celtiques liées à l'une des nombreuses fêtes de la lumière. Ces fêtes débutaient vers le milieu de notre mois de décembre, d'où la sainte Lucie qui serait un dérivé de Yule, lux, lucis. À cette lumière, vient l'idée de chaleur qui, au cœur de l'hiver, est gage de protection et de prospérité. Dans le bûché, il était alors réservé pour cette occasion, l'un des plus beaux morceaux de bois. C'est ainsi que nombre d'histoires remontant au Moyen Âge rapportent que certaines bûches étaient si grosses que le feu durait plusieurs jours (souvent trois ou six). Ce qui a donné dans nos provinces, dont le Berry, le tierfeu, frêfeu ou tréfouet, dérivé du latin tres foci. Aussi, pour que cette bûche tienne le plus longtemps possible à la flamme, choisissait-on souvent, la souche de l'arbre, la partie qui fait le lien entre la terre et l'air, sa "coque" profonde qui donne alors le meilleur d'elle-même (cosse de Nau – souche de Noël – en Berry)...

Cette bûche était également associée à la messe de minuit, d'où l'on rapportait la lumière qui servait à allumer le feu sous elle (avec les brandons ravivés de l'année passée). Ce feu, béni, était entretenu jour après jour au service de la vie et des hommes, dans le respect de sa dangerosité (couvre-feu en poterie). L'hiver étant autrefois un temps de repos



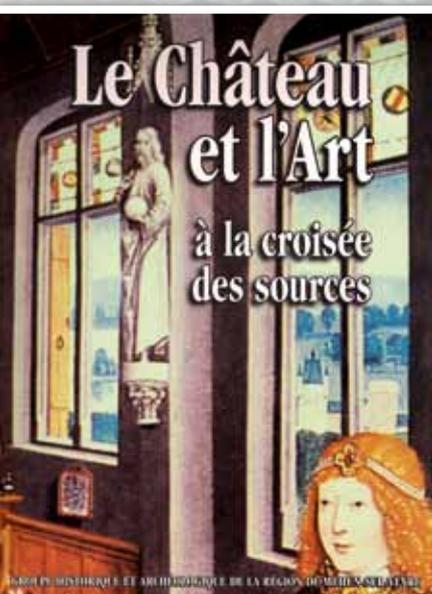
pour la nature et les humains, la veillée de Noël prenait toute son importance, non pas autour d'un travail collectif, mais de contes et légendes comme celle du pauvre paysan dont la souche éclatant sous les flammes, libère un trésor sonnante de pièces d'or ; ne disait-on pas également que plus la bûche projetait des "gerbilles", plus les blés seraient abondants (gerbes)... Pendant que petits et grands étaient captivés par les histoires des anciens, s'accrochaient au manteau de la cheminée des fruits secs ou confits, des coques de sucres et des buchettes en pâtisserie destinées aux enfants.

Au fil des siècles et des changements de nos modes de vie, la bûche de Noël et ses symbolismes religieux, voire superstitieux, ont peu à peu disparu et nous n'avons gardé que le gâteau...

Sachons nous en souvenir avant de le croquer ! Joyeux Noël à tous.

Philippe Bon,

Principalement d'après la série Contes et légendes, les livrets du musée des Arts et Traditions Populaires et le catalogue de l'exposition Noël en Berry du musée Saint-Vic de Saint-Amand-Montrond



Le Château et l'Art

En cette fin d'année, autour du Ghamy, la ville de Mehun et de nombreux partenaires proposent de découvrir un livre d'histoire et d'archéologie sur des châteaux incontournables. On y retrouve principalement celui de Mehun, haut lieu artistique et politique de la fin du Moyen Âge, résidence favorite de Jean de Berry, Charles VII et Charles de France, frère de Louis XI. Plus de 500 pages, largement illustrées, pour comprendre, revisiter ou compléter l'histoire de notre cité et découvrir 30 ans de recherches au cœur de l'un des châteaux les plus fantastiques du Moyen Âge. 44 €

Renseignements au 02.48.57.42.74